



**OFFRES
ECOLE PARTENAIRE
OPTIMAL**



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Côte d'Azur

Vous être utile.

JEUNES 18-28 ANS

**Caisse d'Épargne Côte d'Azur :
partenaire de vos études.**

ÉTUDIANT, ÉTUDIANTE, DE NOS ECOLES PARTENAIRES DÉCOUVRE NOS OFFRES PRÉFÉRENTIELLES⁽¹⁾

OFFRE DE BIENVENUE

80€
OFFERTS⁽²⁾

à l'ouverture d'un compte de dépôt !



**STAY
COOL**⁽³⁾

(1) Ces offres préférentielles sont destinées aux étudiants des écoles qui ont signé un contrat de partenariat avec la Caisse d'Épargne Côte d'Azur. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne Côte d'Azur et de la présentation des pièces justificatives.

(2) Prime de 80€ offerts à l'ouverture d'un compte de dépôt à la Caisse d'Épargne Côte d'Azur. Sur présentation d'une carte étudiante ou d'un justificatif de scolarité en études supérieures en cours de validité.

(3) Stay Cool = Reste Cool

(4) Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé, ou à autorisation systématique. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(5) Pour toute nouvelle souscription d'une Formule Confort effectuée avant le 31/12/2022, sur présentation d'une carte étudiante ou d'un justificatif de scolarité en études supérieures en cours de validité. Prix garanti pendant 4 ans à partir de la date de souscription, puis application de la tarification en vigueur. Formules proposées avec la carte Visa Premier aux personnes physiques majeures capables ou titulaires d'un compte de dépôt. Voir conditions et modalités auprès de votre conseiller Caisse d'Épargne. Trois formules sont proposées par la Caisse d'Épargne : Initial, Confort et Optimal. Voir conditions générales et tarifaires de ces formules, version individuelle ou famille, sur le site www.caisse-epargne.fr ou en agence.

TA CARTE VISA PREMIER⁽⁴⁾

+ UNE OFFRE GROUPEE DE SERVICES

POUR 1€ PAR MOIS⁽⁵⁾

pendant 4 ans !



Paiements et retraits illimités à l'international en euro et en devise



Autorisation de découvert⁽⁶⁾



0€ d'intérêts débiteurs jusqu'à un solde débiteur de 1 000€



Les avantages d'une carte haut de gamme tels que les garanties d'assistance à l'étranger⁽⁷⁾

Profite en plus de :

- + **paylib** entre amis : virements gratuits et instantanés à partir de ton numéro de téléphone mobile.
- + l'accès à toutes les fonctionnalités digitales pour gérer ton compte et piloter ta carte en toute autonomie.
- + l'expertise d'un conseiller Caisse d'Épargne pour t'accompagner dans la réalisation de tes projets

(6) Découvert non commercialisé auprès des mineurs. Service soumis à l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Dans la limite du montant maximum défini par la Caisse d'Épargne et sous réserve d'acceptation de cette dernière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période.

(7) Les Garanties ne s'appliquent pas toutes si le pays de résidence de l'Assuré n'est pas la France. Les garanties d'Assurances du contrat Carte Visa sont souscrites par Visa Europe Limited, pour le compte des porteurs de cartes Visa de la Caisse d'Épargne, auprès d'AXA France IARD et AXA France VIE, entreprises régies par le Code des assurances. AXA FRANCE VIE, SA au capital de 487 725 073 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 310 499 959, AXA FRANCE IARD, SA au capital de 214 799 030 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 722 057 460. Les garanties d'Assistance du contrat Carte Visa sont souscrites par Visa Europe Limited pour le compte des porteurs de cartes Visa de la Caisse d'Épargne, auprès de Fragonard Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Fragonard Assurances, SA au capital de 37 207 660 € immatriculée au RCS de Paris sous le n° 479 065 351

- > **TAEF fixe : 0%**
- > **Montant total dû par l'emprunteur : 5 000€**
- > **Mensualités : 83,33€**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

OFFRE COUP DE POUCE

TON CRÉDIT ÉTUDIANT À **0%** TAEF **SANS FRAIS DE DOSSIER**



jusqu'à
5 000€ à 0% TAEF
pour les étudiants
de **18 à 28 ans**

@iStockPhoto

Exemple pour un Prêt Personnel⁽⁸⁾ (hors regroupement de crédits) de 5 000 € sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 0%, **60 mensualités de 83.33€**. **Taux Annuel Effectif Global fixe de 0%**. Frais de dossier de 0€. Coût de l'assurance CNP facultative : 1.25€ par mois⁽⁹⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 75€. Taux annuel effectif de l'assurance : 0.59%. **Montant total dû par l'emprunteur**, hors assurance facultative : **5 000€**. Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Épargne et après le délai légal de rétractation.

(8) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt par votre Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation et selon les conditions contractuelles du contrat d'assurance. Offre réservée aux étudiants clients particuliers majeurs, résidant en France métropolitaine, et détenant un compte de dépôt à la Caisse d'Épargne Côte d'Azur. L'emprunteur dispose d'un délai légal de rétractation de 14 jours. Offre valable jusqu'au 31/12/22 inclus, pour un prêt personnel amortissable non affecté de 5 000 euros, remboursable sur 60 mois.


(9) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client assuré en Décès, en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence ou au 0 800 581 481. Le contrat d'assurance, décès - perte totale et irréversible d'autonomie - incapacité totale de travail, est un contrat d'assurance de CNP ASSURANCES, co-assuré par BPCE vie, entreprises régies par le code des assurances.

- > **TAEG fixe : 0,80%**
- > **Montant total dû par l'emprunteur : 15 307,20€**
- > **Mensualités : 255,12€**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

FINANCE TES ÉTUDES

TON CRÉDIT ÉTUDIANT À **0,80% TAEG** **SANS FRAIS DE DOSSIER**



jusqu'à
60 000€ à 0,80% TAEG
pour les étudiants
de **18 à 28 ans**

Exemple pour un Prêt Personnel⁽¹⁰⁾ (hors regroupement de crédits) de 15 000 € sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 0.80%, **60 mensualités de 255.12€**. **Taux Annuel Effectif Global fixe de 0.80%**. Frais de dossier de 0€. Coût de l'assurance CNP facultative : 3.75€ par mois⁽¹¹⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 225€. Taux annuel effectif de l'assurance : 0.59%. **Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 15 307.20€**. Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Épargne et après le délai légal de rétractation.

(10) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt par votre Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation et selon les conditions contractuelles du contrat d'assurance. Offre réservée aux étudiants clients particuliers majeurs, résidant en France métropolitaine, et détenant un compte de dépôt à la Caisse d'Épargne Côte d'Azur. L'emprunteur dispose d'un délai légal de rétractation de 14 jours. Offre valable jusqu'au 31/12/22 inclus, pour un prêt personnel amortissable non affecté de 15 000 euros, remboursable sur 60 mois.

(11) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client assuré en Décès, en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence ou au 0 800 581 481. Le contrat d'assurance, décès - perte totale et irréversible d'autonomie - incapacité totale de travail, est un contrat d'assurance de CNP ASSURANCES, co-assuré par BPCE vie, entreprises régies par le code des assurances.

BON PLAN !

Parraine un ami et recevez chacun

50€⁽¹²⁾



© deagreed

Pour découvrir toutes nos offres jeunes, c'est par ici



www.caisse-epargne.fr/cote-d-azur/jeunes/ ⁽¹³⁾

Et pour nous contacter, c'est par là



0 800 666 759

Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi de 8h à 20h
le samedi de 8h à 17h

(12) Le parrain, âgé de 16 à 28 ans, est un client de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, détenteur d'une offre groupée de services. Le filleul, âgé de 16 à 28 ans, client ou prospect, ne détient pas de compte de dépôt à la Caisse d'Épargne Côte d'Azur. Pour bénéficier de la prime, le filleul doit souscrire un compte de dépôt au plus tard le 31/12/2022. Le filleul et le parrain reçoivent la prime par virement, sur le compte de dépôt détenu à la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, dès la souscription par le filleul de son compte de dépôt. Voir modalités et détails auprès de votre conseiller.

(13) Coût selon votre opérateur d'accès à internet.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier – Capital social 515.033.520 euros – Siège social 455, promenade des Anglais, 06200 Nice – 384 402 871 RCS NICE – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 199. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° CPI 0605 2017 000 019 152 délivrée par la CCI Nice-Côte d'Azur, garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 16 rue Hoche, Tour KUPKA B, TSA 39999, 92919 LA DEFENSE Cedex. Adresse postale : CS 3297 06205 Nice Cedex 3



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Côte d'Azur